

Vers une démocratie délibérative : l'expérimentation d'un idéal

Extrait de *Citizen Competence and Democratic Institutions*, sous la direction de Stephen L. Elkin et de Karol Edward Soltan, Pennsylvania State University Press, 1999, chapitre XII, p. 279-290

James S. Fishkin, Traduit de l'anglais par Dominique Reynié

DANS HERMÈS, LA REVUE 2001/3 (N° 31), PAGES 207 À 222
ÉDITIONS CNRS ÉDITIONS

ISSN 0767-9513

ISBN 2271059240

DOI 10.4267/2042/14553

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://preprod.cairn.info/revue-hermes-la-revue-2001-3-page-207.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.

Distribution électronique Cairn.info pour CNRS Éditions.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

James S. Fishkin
University of Texas

VERS UNE DÉMOCRATIE DÉLIBÉRATIVE : L'EXPÉRIMENTATION D'UN IDÉAL

**Extrait de *Citizen Competence
and Democratic Institutions*,**
sous la direction de Stephen L. Elkin et de Karol Edward Soltan,
Pennsylvania State University Press,
1999, chapitre XII, p. 279-290

Traduit de l'anglais par Dominique Reynié

Présentation

Le texte de Fishkin que nous publions ici montre qu'une filiation étonnamment claire l'unit à James Bryce et à George Gallup. Comme ses deux prédécesseurs, James S. Fishkin accorde un intérêt particulier aux mécanismes favorisant la manifestation des opinions, l'expression des préférences et la production des décisions collectives, dans une relation critique et distanciée avec les procédures électorales. Un tel intérêt prend sa source dans une même conviction selon laquelle l'élection ne permet qu'imparfaitement l'accomplissement

de la démocratie authentique. Bryce comprenait la mesure régulière de l'opinion publique comme un dépassement salutaire des pesanteurs et des malfaçons de la démocratie électorale et, finalement, comme l'accomplissement véritable de la démocratie. De son côté, Gallup considérait les sondages d'opinion comme une procédure de consultation populaire plus conforme aux attendus démocratiques que le vote traditionnel. À n'en pas douter, Fishkin appartient à cette tradition à la fois critique, libérale et procédurale de la démocratie électorale. S'il ne cite pas James Bryce, pourtant si proche, ses références à Gallup sont nombreuses et appuyées (Gallup, en revanche connaît et reconnaît sa dette à l'égard de l'auteur de *The American Commonwealth*). Les considérations de Fishkin à propos des *town meetings* et des assemblées délibérantes de la Nouvelle-Angleterre sont directement empruntées aux remarques que George Gallup fait à ce sujet lors de sa fameuse conférence prononcée à Princeton et que nous traduisons dans ce même numéro.

Avec une bonne volonté attachante mais aussi une grande naïveté mêlée d'un sens développé de l'entreprise, sans laquelle l'Amérique ne serait pas ce qu'elle est, Gallup espérait associer les performances de la télécommunication moderne à celles des enquêtes d'opinion par sondages dans le but d'instaurer un vaste forum auquel pourrait enfin participer le peuple tout entier. L'institution d'une Rome moderne par l'aménagement d'un authentique espace public à l'âge des foules grâce aux performances des nouveaux moyens de communication, est l'une des figures les plus constantes depuis le développement de l'imprimerie, notamment à partir de la fin du XVIII^e siècle¹. En reprenant ce leitmotiv déjà vieilli, Gallup n'innovait guère. Mais en le reprenant à son tour, soixante ans après, Fishkin trahit la faiblesse de son système de justification.

Finalement, le projet de James S. Fishkin ressemble fort à celui que Gallup défendait autrefois. Les figures sociales ne se ressemblent pas moins. Chercheur, consultant et entrepreneur, telles étaient quelques-unes des facettes de George Gallup, qui demeure un personnage atypique et étonnant². George Gallup était fasciné par la technique des sondages d'opinion. Au-delà de l'outil pour les sciences sociales, les pratiques de gouvernement et les expertises de politique publique, il y voyait l'instrument d'une révolution à l'œuvre. Sur tous ces points, James S. Fishkin apparaît comme un double. De la même

façon, il ne parvient pas à contenir un enthousiasme pour le « sondage délibératif », marque déposée par lui, dans lequel il voit la possibilité d'une régénération de la participation démocratique. Sur un point au moins il s'en distingue : la notoriété de la « méthode Gallup », comme l'on écrivait dans les années 1930, est sans commune mesure, si l'on peut dire, avec la notoriété de la méthode Fishkin. Les raisons sont nombreuses. Je fais l'hypothèse qu'il manquera au sondage délibératif le ressort qui fit la popularité des sondages d'opinion, en accord avec un certain état de la demande sociale, ce ressort si adéquat à quelques-unes des règles fondamentales qui gouvernent les sociétés démocratiques et libérales : la capacité de prévision.

Dominique Reynié

Dans les premiers temps des enquêtes d'opinion par sondages, George Gallup donna une conférence à Princeton dans laquelle il imaginait que la technologie pourrait être utilisée pour adapter la démocratie des *town meetings* de la Nouvelle-Angleterre à l'échelle de l'État-Nation³. Gallup expliqua que la caractéristique du *town meeting* était que le « peuple s'assemblait en un même lieu pour discuter et décider sur des questions relatives à la communauté ». En raison de la contrainte imposée par la taille de la population, un tel modèle de délibération et de décision collective ne pouvait être adapté à l'échelle de l'État-Nation. Gallup, cependant, sentit qu'en combinant la technologie moderne avec les sondages d'opinion (ou, comme il disait en 1938, « référendum par échantillon »⁴), le problème de la taille pouvait être surmonté : grâce au sondage, « le *town meeting* de la Nouvelle-Angleterre, d'une certaine façon, avait été restauré ». Gallup expliqua que « la large diffusion de la presse quotidienne, assurant la publicité des points de vue défendus par les hommes politiques sur les enjeux du moment, la présence *quasi* universelle de la radio dans les foyers, qui permet à la Nation tout entière d'accorder son attention à une opinion et, maintenant, l'avènement du référendum par échantillon qui offre la possibilité de connaître rapidement la réaction du public dans le débat sur les enjeux du moment, ont, en effet, créé un *town meeting* à l'échelle nationale ».

Pour Gallup le point crucial du modèle du *town meeting* était que tout le monde pouvait se réunir, écouter les arguments des camps en présence, puis décider par un vote. Les moyens modernes de communication de masse, tels que la radio et la presse, offrent désormais à chacun, dans l'ensemble de la Nation, la possibilité de connaître les arguments en présence. Le fait de

décider, par un vote de tous les citoyens, ne serait pas nécessaire pour faire du pays tout entier un *town meeting* traditionnel. À partir d'un échantillon scientifiquement déterminé, les opinions de chacun pouvaient être précisément représentées. Comme Gallup l'affirmait, en conclusion de sa triomphale conférence à Princeton, deux ans après les élections de 1936, « la Nation est littéralement réunie dans une seule et même immense pièce. La presse et la radio mènent le débat sur les enjeux nationaux [...] ainsi que le faisait la population elle-même à l'époque du *town meeting*. Finalement, par le procédé du référendum par échantillon, le peuple ayant suivi le débat contradictoire sur chaque enjeu peut exprimer sa volonté »⁵.

Mais, ce que Gallup n'a pas pris en compte, c'est le fait que dans la mesure où des millions de citoyens pouvaient, d'une certaine façon, être présents dans une seule pièce, l'attention de chacun diminuait d'autant. Une « pièce » peuplée de millions d'individus crée les conditions de ce que les sociologues ont nommé « l'indifférence rationnelle »⁶. Si je possède un droit de vote sur quelques centaines et si j'ai la possibilité de participer au débat dans mon *town meeting*, alors j'ai quelques raisons d'être attentif et de participer, dans la mesure où mon vote et mon opinion peuvent faire la différence dans une relation humanisée par la discussion en face-à-face. Mais si je possède un droit de vote parmi les millions que compte le pays tout entier, alors j'ai peu de raisons de m'engager dans le débat. Ma participation devient anonyme parce que je suis littéralement perdu dans la multitude. En conséquence, j'ai peu de raisons d'être attentif. Il y a peu de chances pour que mon opinion soit saisie par la méthode Gallup et il est peu probable que mes opinions puissent influencer sur les résultats. Un *town meeting* de plusieurs millions de participants n'est plus un *town meeting*. C'est seulement une occasion supplémentaire pour les individus de se sentir perdus dans la politique des sociétés de masse.

La technologie offre plusieurs voies nouvelles pour mettre en relation les citoyens et pour les consulter. Cependant, elle n'offre pas une solution évidente à ce problème. Même si chaque citoyen pouvait être effectivement motivé pour prendre part à un débat national, la préférence pour l'indifférence rationnelle découlerait nécessairement du grand nombre d'individus concernés. Raisonnablement, des millions de citoyens ne peuvent consacrer des heures à des discussions⁷, et ce d'autant moins que chacun n'aurait toujours qu'un seul vote sur des millions. Cela n'aurait pas d'importance si chaque vote était effectué électroniquement ou par bulletin. L'internet et le téléphone ont tous les deux été utilisés pour constituer des « sondages d'opinion par auto-sélection de l'auditeur », que Norman Bradburn a nommé SLOPS⁸, mais ceux-là, en tant qu'échantillon auto-sélectionnés, ne représentent pas plus les électeurs que le fameux pseudo-sondage du *Literary Digest* que Gallup défit en 1936 (et qui avait prévu à tort la victoire de Alf Landon sur Franklin Roosevelt lors de l'élection présidentielle).

La vaste échelle de l'État-Nation constitue un lourd défi pour déterminer comment consulter le public dans une perspective représentative. Récemment, me consacrant à ce problème, je me suis engagé dans une série d'expériences que j'ai décidé d'appeler « sondage délibératif »⁹. Il existe d'autres techniques, nommées « télé démocratie », « sondage informé », « jury de citoyens » et

« conférences de consensus ». Elles partagent quelques-unes des aspirations du sondage délibératif. Sans dénier la valeur de ces efforts, je voudrai présenter à grands traits les caractéristiques et les propriétés du sondage délibératif avec la conviction qu'il offre un modèle parfaitement cohérent avec les possibilités qu'offre le développement des nouvelles technologies.

Le sondage délibératif partage largement la vision présentée par Gallup — utiliser la technologie dans un certain sens pour permettre de convier un pays tout entier dans un seul et même lieu, mais à la double condition qu'il accorde de l'intérêt aux affaires publiques et qu'il se renseigne à leur propos, comme il le ferait, peut-on espérer, pour un *town meeting*¹⁰. Pour les individus composant l'échantillon, l'expérience s'efforce de contrarier l'inclinaison à l'indifférence rationnelle. Pour autant, grâce aux technologies modernes que sont la télévision et les études d'opinion, le sondage délibératif peut, en un certain sens, impliquer la Nation tout entière, en la représentant et en la mettant en contact avec elle-même.

Si nous revenons un moment aux remarques de George Gallup par lesquelles nous commençons, nous voyons finalement que l'idéal de démocratie en face-à-face du *town meeting* renferme deux principes clés : premièrement, chacun peut participer à la réunion. Que certaines personnes soient exclues, et la démocratie est défailante, parce qu'un certain nombre de points de vue sont laissés en dehors de la discussion et qu'une partie de la population, ne votant pas, n'est donc pas représentée par la décision publique. Deuxième principe : les conditions dans lesquelles se déroulent la réunion doivent permettre une véritable discussion en face-à-face à propos des enjeux. Le *town meeting* pourrait inclure tout le monde mais à condition que tous puissent réfléchir ensemble sur les problèmes posés. Si la citoyenneté devait être réduite à un vote sans discussion, alors le vote lui-même deviendrait insignifiant.

Il est possible d'affiner ces notions en acceptant le principe selon lequel chacun peut être considéré comme inclus si il a une chance égale de faire partie d'un groupe représentatif. De ce point de vue, l'échantillonnage aléatoire assure une forme d'inclusion qui rappelle l'Antiquité athénienne, laquelle recourait aux assemblées délibératives choisies par le sort pour prendre d'importantes décisions touchant aux affaires publiques. Gallup, bien sûr, utilisa aussi l'échantillonnage aléatoire (bien qu'il commençât par la méthode des quotas), mais il ne fit rien pour que les membres de l'échantillon aient la possibilité de discuter ensemble des enjeux publics. Gallup admettait la valeur de la délibération, comme nous l'avons vu ; mais, atteindre ce but, autrement dit stimuler la discussion au sein du groupe considéré au départ comme représentatif (plutôt que dans la société tout entière), aurait finalement rendu cet échantillon non représentatif. Cependant, il est une autre méthode d'enquête empirique et un genre différent d'expérience de réflexion qui peut réussir en incitant l'échantillon à discuter des enjeux publics, soit le « sondage délibératif ». Ce que j'appelle un « sondage délibératif », c'est essentiellement un sondage, ou une enquête, à partir d'un échantillon de personnes, constitué aléatoirement, que l'on interroge avant et après avoir discuté ensemble des enjeux. En raison de la tendance observée à l'indifférence rationnelle, la plupart des citoyens, et la plupart du temps, consacrent peu de temps et peu d'efforts à discuter des

affaires publiques. Du point de vue de la théorie démocratique, c'est regrettable. Mais nous pouvons faire l'expérience de savoir ce que les gens pensent lorsqu'ils sont incités à se conduire comme des citoyens idéaux. Si nous diffusions ensuite les résultats de cette expérience à l'intention de tout le pays, cela permettrait peut-être d'intéresser au débat public tous ceux qui ne le sont pas spontanément. Les téléspectateurs pourraient constater que des personnes semblables à eux parviennent à certaines conclusions quand elles sont mieux informées, qu'elles s'expriment sur certains sujets et qu'elles mettent l'accent sur certains enjeux lorsqu'elles sont engagées dans le débat. Le résultat du sondage délibératif est à la fois une expérience de science sociale et un outil pour l'éducation civique dans la mesure où il peut permettre de stimuler l'engagement civique¹¹.

L'idée est simple. Il s'agit de constituer aléatoirement un échantillon national représentatif de l'électorat, puis de le réunir en un seul et même lieu. Les individus composant cet échantillon sont ensuite abondamment informés sur le problème en débat. Il est important que cette information soit objective et équilibrée, de même qu'elle doit comprendre des phases intensives de discussion en face à face, par petits groupes, lesquels fourniront les questions soumises au débat contradictoire d'experts et de politiques. Finalement, une telle enquête prend la forme d'une consultation publique qui satisfait deux valeurs démocratiques fondamentales, la représentativité et la délibération des assemblées. L'échantillon est établi au plan national et selon la méthode aléatoire. Au début du processus, sa représentativité est comparable à celle des échantillons réalisés pour les sondages ordinaires. Mais l'échantillon ainsi sélectionné s'engage dans un processus délibératif. La plus grande attention est accordée à la production des informations comme à l'organisation des moments de discussion. La transparence est la garantie d'objectivité et d'exactitude de la documentation fournie. Il en va de même pour le choix des panels d'experts et de décideurs. Nous nous efforçons de créer une situation dans laquelle les meilleurs arguments prévalent — il s'agit d'assurer une situation d'engagement civique et de respect mutuel, dans laquelle toutes les occasions sont données aux citoyens d'évaluer les arguments en présence, de formuler leurs propres idées maîtresses concernant les problèmes soumis à la discussion. Les réponses à leurs questions sont fournies par des personnes représentant les différentes options possibles. Les résultats, croyons-nous, peuvent être considérés comme des jugements émanant de l'ensemble du public, et non de l'échantillon délibérant seulement, y compris sur les questions auxquelles le public dans son ensemble n'avait pas réfléchi auparavant (pour lesquelles un sondage ordinaire aurait relevé un haut niveau de « sans réponse » et aurait conclu à l'inexistence d'une opinion publique sur la question). Les résultats « antérieurs » au débat et les résultats « postérieurs » sont également représentatifs du pays, mais dans des sens différents. Les résultats « postérieurs » sont les jugements d'une partie du pays après qu'elle a reçu une solide information lui permettant d'apprécier les enjeux discutés. Dans ce sens, les résultats « postérieurs » devraient représenter un avis différent dans le débat public et il serait préférable d'en tenir compte.

Ce procédé a été utilisé sept fois : trois fois en Grande-Bretagne, par la quatrième chaîne de la télévision britannique ; une fois, aux États-Unis, par PBS et MacNeil/Lehrer Productions

(Université du Texas) et trois fois par l'État du Texas, dans le cadre d'enquêtes d'utilité publique.

Lorsque, le premier, j'ai proposé l'utilisation de ce procédé, deux inquiétudes majeures sont apparues à propos de sa validité pratique. Premièrement, est-il possible d'obtenir la participation d'un échantillon représentatif ? Deuxièmement, un échantillon peut-il changer d'opinion au cours d'un week-end ? Et puis, si l'on admet que l'échantillon cesse d'être représentatif, dans la mesure où son niveau d'intérêt et d'information sont sans rapport avec l'ensemble de la population, cela revient à ignorer le très grand nombre d'opinions des individus qui ne sont pas membres de l'échantillon délibérant. Comme forme de consultation publique, le procédé serait alors défaillant. Mais si les résultats d'un sondage délibératif devaient être les mêmes que ceux d'un sondage classique, se poserait la question de savoir pourquoi tous ces efforts et toutes ces dépenses ont été consentis.

Ces questions ont trouvé leur réponse dans les sept cas où ce procédé a été utilisé jusqu'à maintenant. En ce qui concerne la représentativité, considérons l'exemple du premier sondage délibératif mené à Manchester, en Angleterre, du 15 au 17 avril 1994, dans les studios de la télévision Granada. L'échantillon avait été sélectionné par le SCPR (Social and Community Planning Research), institut indépendant basé à Londres, à partir de quarante districts choisis aléatoirement parmi quarante circonscriptions électorales elles-mêmes sélectionnées aléatoirement sur l'ensemble du pays. En premier lieu, un sondage classique fut réalisé auprès de 869 électeurs, tirés au sort sur les listes électorales. Ce sondage suscita un taux élevé de réponses (74 %). Il offrait une excellente image de l'opinion publique à propos de la question suivante : « La criminalité augmente : que pouvons-nous faire ? » Le sondage était parfaitement représentatif du pays tout entier en terme d'âge, de classe, de région, de sexe, d'éducation, ainsi que pour toutes les autres dimensions importantes. Mais cette enquête classique ne constituait pas encore un sondage délibératif. Elle n'était que le début du processus.

Les électeurs ne furent invités à Manchester qu'après avoir répondu au questionnaire du sondage. Les 300 personnes qui vinrent finalement à Manchester pour le week-end étaient parfaitement comparables aux 869 personnes choisies par le sondage classique. En matière de classe, d'éducation, de race, de sexe et d'origine géographique, le groupe réuni durant le week-end était aussi représentatif du pays que l'échantillon formé pour le sondage classique. Tout aussi frappant était le fait que, dans leurs attitudes et opinions concernant la criminalité comme, plus généralement, en ce qui concernait leurs positions politiques, le groupe reflétait fidèlement l'échantillon premier.

L'une des critiques les plus appuyées évoquait la possibilité d'un biais que pouvait introduire l'auto-sélection des individus acceptant de participer au week-end. L'idée était que le fait d'accepter de participer à une telle réunion pouvait être le signe d'un intérêt particulier pour la question¹². Pourtant, tel ne fut pas le cas. Regardons le tableau 12.1.

TABLEAU 12.1

Attitudes face à la criminalité

| | Échantillon d'ensemble (%) | Échantillon délibérant (%) |
|-------------------------|-------------------------------|-------------------------------|
| La criminalité : | | |
| — ne me préoccupe pas | 28 | 27 |
| — me préoccupe beaucoup | 21 | 21 |
| — me préoccupe un peu | 34 | 35 |
| — de temps en temps | 17 | 18 |

En ce qui concerne les arguments de fond, il suffit d'observer les réponses (tableau 12.2) aux deux questions clés concernant les moyens de réduire la criminalité : « réduire le chômage » et « durcir les condamnations ». En général, dans les sept cas de sondages délibératifs répertoriés, les échantillons constitués comme échantillon délibérant pendant un week-end furent représentatifs, à la fois sur le plan démographique et sur le plan des attitudes, au moins en ce qui concerne les *items* que nous avons pu mesurer.

TABLEAU 12.2

Les moyens de combattre la criminalité

| | Très efficace (%) | Efficace (%) | Ni l'un ni l'autre (%) | Pas très efficace (%) | Pas du tout efficace (%) | |
|----------------------------|-------------------------|-----------------|------------------------------|-----------------------------|-----------------------------------|------------------------------------|
| Réduire le chômage | 43 44 | 38 38 | 8 11 | 7 4 | 3 3 | Éch. d'ensemble Éch. délibérant |
| Accroître la répression | 51 50 | 26 27 | 14 15 | 6 5 | 3 2 | Éch. d'ensemble Éch. délibérant |

Lorsqu'il y eut quelques différences statistiquement significatives avec le sondage classique ou avec les données du recensement, elles étaient cependant de portée marginale. Nous pensons que dans chaque cas de sondage délibératif connu jusqu'ici, un excellent échantillon délibérant a été réuni en un même lieu. Le résultat s'apparente à une sorte de « un sondage à visage humain ». En termes de représentativité, le procédé satisfait aux exigences d'un échantillon scientifique, mais il a de surcroît la solidité et l'authenticité d'un *focus group*¹³ ou d'un groupe de discussion.

On a pu établir que, lors de ces week-ends, les groupes délibérants comprenaient un minimum de 217 individus, dans la résidence des échantillons de consommateurs du Central Power and Light in Corpus Christi, au Texas, jusqu'à plus de 459 individus, au National Issues Convention, diffusé sur PBS en présence des candidats à l'élection présidentielle. Le procédé a fourni des informations permettant d'évaluer à la fois la représentativité de chacun des groupes et la signification statistique des changements d'opinion intervenus au cours du week-end.

Le tableau 12.3 récapitule quelques-uns des principaux changements d'opinion enregistrés au cours des sept sondages délibératifs organisés jusque là. Tous ces changements ont une signification statistique au moins égale à .05, mais ils sont loin de représenter tous les changements significatifs.

TABLEAU 12.3
**Les changements d'opinion dans les sondages délibératifs
 (quelques résultats)**

National Issues Convention, Austin, Texas, Janvier 1996

| | Avant la délibération (%) | Après la délibération (%) | Différence |
|---|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| <i>Favorable à...</i> | | | |
| — Une réduction de la fiscalité sur l'épargne | 66 | 83 | +17 |
| — Une fiscalité fixe | 44 | 30 | -14 |
| — Éducation et formation (d'accord pour considérer que l'on dépense actuellement « trop peu ») | 72 | 86 | +14 |
| — « Aide internationale » (d'accord pour considérer que le niveau actuel est « à peu près correct ») | 26 | 41 | +15 |
| — La gestion du système de protection sociale et de santé devrait revenir aux États pour décider du niveau de prélèvements | 50 | 63 | +13 |
| — « Rendre le divorce plus difficile » (pour protéger la famille) | 36 | 57 | +21 |
| — Coopération militaire avec les autres Nations pour contrôler les conflits (« tout à fait d'accord » pour dire que les EU devraient continuer) | 21 | 38 | +17 |
| — Le plus gros problème que rencontre la famille américaine est « la pression économique » | 36 | 51 | +15 |
| — Le plus gros problème que rencontre la famille américaine est « la crise des valeurs traditionnelles » | 58 | 48 | -10 |

Sondage délibératif britannique sur la criminalité, 1994

| | Avant la délibération (%) | Après la délibération (%) | Différence |
|--|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| <i>Favorable à...</i> | | | |
| — « Envoyer un plus grand nombre de délinquants en prison » est « une solution efficace » | 57 | 38 | -19 |
| — « Les règles du tribunal devraient être moins favorables aux accusés » | 42 | 52 | +10 |
| — « Les suspects devraient avoir le droit de garder le silence pendant les interrogatoires de la police » | 36 | 50 | +14 |
| <i>Défavorable à...</i> | | | |
| — « La police devrait pouvoir transgresser les règles pour obtenir des aveux » (très défavorable) | 37 | 46 | +9 |
| — « Les voleurs âgés de 16 ans devraient être envoyés dans une prison ordinaire dès leur premier méfait » (« tout à fait opposé ») | 33 | 50 | +17 |

Sondage délibératif britannique sur l'Europe, 1995

| | Avant la délibération (%) | Après la délibération (%) | Différence |
|---|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| <i>D'accord avec...</i> | | | |
| — Pour les Britanniques, il est beaucoup plus avantageux d'être dans l'EU qu'à l'extérieur | 45 | 60 | +15 |
| — Renforcer les liens avec l'EU sera favorable à l'économie britannique | 51 | 67 | +16 |
| — Si nous renoncions à l'EU la GB perdrait sa meilleure occasion d'accomplir des progrès importants | 40 | 53 | +13 |
| — Avec la monnaie unique la GB perdrait le contrôle de sa politique économique | 62 | 50 | -12 |

Sondage délibératif britannique sur la monarchie, 1996

| | Avant la délibération (%) | Après la délibération (%) | Différence |
|---|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| <i>D'accord avec...</i> | | | |
| — « Avec la monarchie, je suis fier d'être anglais » | 48 | 59 | +11 |
| — Le rôle de la monarchie pour assurer l'unité du peuple britannique est « très important » | 32 | 41 | +9 |
| — « La monarchie devrait rester comme elle est » | 51 | 39 | +12 |
| — « La monarchie devrait être réformée » | 34 | 50 | +16 |
| — « Le roi ne devrait pas être le chef de l'Église anglicane » | 26 | 56 | +30 |

**Sondages délibératifs organisés par le CPL (Central Power and Light),
WTU (West Texas Utilities) et SWEPCO (South West Electric Power)**

| | Avant la délibération (%) | Après la délibération (%) | Différence |
|--|---------------------------------|---------------------------------|------------|
| <i>Option prioritaire pour fournir de l'énergie électrique supplémentaire</i> | | | |
| Énergie renouvelable | | | |
| — (CPL) | 67 | 16 | -51 |
| — (WTU) | 71 | 35 | -36 |
| — (SWEPCO) | 67 | 28 | -39 |
| Économie d'énergie | | | |
| — (CPL) | 11 | 46 | +35 |
| — (WTU) | 7 | 31 | +24 |
| — (SWEPCO) | 16 | 50 | +34 |
| <i>Clients acceptant de payer un dollar de plus sur leur facture mensuelle pour les énergies renouvelables</i> | | | |
| — CPL | 58 | 81 | +23 |
| — WTU | 56 | 90 | +34 |
| — SWEPCO | 52 | 84 | +32 |

Il importe de souligner que les changements d'opinion dans les sondages délibératifs ne sont pas clairement corrélés aux catégories idéologiques des individus. Certains de ces individus sont des « progressistes », tandis que d'autres sont des « conservateurs », d'autres encore des « environnementalistes », et d'autres enfin sont orientés vers des valeurs autres. Nous pouvons montrer que les participants aux sondages délibératifs sont mieux informés sur les enjeux en discussion (ce que l'on mesure par différents *items*) et qu'ils parviennent à des positions plus consistantes de même qu'ils établissent de meilleures relations entre leur système de valeurs et leurs préférences politiques. Cependant, il ne faudrait pas limiter le procédé à une simple expérience de science sociale. Le sondage délibératif représente également un événement télévisé contribuant au débat public. L'enregistrement des discussions des groupes délibérants et l'édition de comptes-rendus fournissent au public de ces émissions l'occasion de reconsidérer les enjeux dans les termes qui sont ceux

de l'individu ordinaire. Non seulement le sondage délibératif constitue une forme d'enquête de science sociale, mais il est également une nouvelle forme de communication politique.

Une des applications les plus inattendues de ce procédé a été les trois sondages délibératifs organisés par l'État du Texas, dans le cadre d'enquêtes d'utilité publique. La retransmission télévisuelle du premier sondage délibératif américain au National Issues Convention a stimulé l'intérêt pour ce procédé dans le cadre de telles enquêtes. Traditionnellement, dans ce genre de situation, on recourait à un sondage d'opinion classique, ou bien on organisait une réunion d'habitants ou bien encore on mettait en place des « focus groups ». La difficulté tient au fait que ces méthodes habituelles ne font rien d'autre que confirmer le faible intérêt et le peu d'information du public pour les problèmes du service public de l'électricité. Il est probable que de tels sondages permettent tout au plus de faire surgir les réponses les plus courantes, ou les « sans réponse », ou bien encore l'absence d'opinion publique constituée sur la question. De même, il est probable que les réunions d'habitants intéressent davantage les groupes d'intérêts et les *lobbyistes* qu'un public de masse mais inorganisé. Quant aux *focus groups*, leur taille est trop petite pour pouvoir jamais être représentatifs de la population concernée. En conséquence, l'intérêt des sondages délibératifs est de représenter l'ensemble de la population si elle pouvait se trouver dans des conditions d'intérêt et d'information qui sont celles de l'échantillon délibérant.

Les trois enquêtes d'utilité publique ont été menées par les compagnies bénéficiaires de la délégation de service public (en matière d'électricité) et grâce à la coopération active des associations représentant les écologistes, les consommateurs, aussi bien que les promoteurs des sources alternatives d'énergie. En coopération avec l'enquête d'utilité publique, les représentants de ces associations ont participé au recueil de la documentation, à l'établissement des questionnaires, à la constitution des panels d'experts, ainsi qu'à l'élaboration des différents programmes du week-end. La Commission d'enquête d'utilité publique de l'État a participé à l'événement en répondant aux questions de l'échantillon délibérant.

On peut relever plusieurs points concernant ces trois applications du sondage délibératif. Premièrement, les utilisations du procédé au niveau local sont effectivement bien moins coûteuses puisque les participants n'ont pas besoin d'être transportés à travers le pays vers un même lieu. Deuxièmement, le procédé a conduit les individus à prendre une part effective au processus de décision publique, en l'occurrence des décisions concernant l'approvisionnement en électricité de certaines régions. Troisièmement, les recommandations des participants ont été scrupuleusement suivies par les compagnies concernées qui ne se sont pas contentées de les utiliser pour nourrir leurs réflexions. De même, ces recommandations ont influencé l'évaluation des associations concernées¹⁴. Quatrièmement, la Commission d'utilité publique a réagi à ce sondage en modifiant ses règles de fonctionnement, puisque désormais, elle ne consulte le public qu'après qu'il a été informé sur les enjeux. Cinquièmement, à chaque fois, l'application du procédé a vu les changements d'opinion obéir à un même modèle fondamental où trois modifications interviennent : 1) une forte diminution du soutien aux énergies renouvelables comme premier choix ; 2) une nette

augmentation en faveur de la conservation de l'énergie électrique comme premier choix ; 3) une nette augmentation de la proportion des personnes acceptant de payer davantage pour avoir accès aux deux sources d'énergie. Sixièmement, l'utilisation du procédé dans le cadre des enquêtes d'utilité publique a montré qu'il pouvait être employé dans les cas où la population était linguistiquement divisée. La moitié des répondants environ dans l'enquête CPL était hispanique et quelques-uns des petits groupes avaient l'espagnol pour langue maternelle. Des modérateurs plurilingues facilitaient la discussion. En général, les enquêtes d'utilité publique montrent que la méthode du sondage délibératif peut être intégrée dans les politiques publiques, au moins au niveau local.

L'internet, comme d'autres innovations technologiques, sera-t-il en mesure de promouvoir, dans le futur, ce modèle délibératif ? Rassembler un échantillon en un même lieu présente l'avantage de créer un événement. Le sondage délibératif est ainsi un sondage à visage humain qui peut être couvert par la presse et retransmis par la télévision. Si les personnes n'étaient en relation qu'électroniquement, elles perdraient à la fois l'occasion de délibérer en face-à-face et l'occasion de donner à voir à tous, dans le cadre d'un événement national télévisé, le processus de la décision collective. En tout cas, on peut penser raisonnablement qu'avec le temps la technologie favorisera cette évolution. Si les personnes peuvent être mises en relation dans des formes convaincantes de délibération en face-à-face, et si ces délibérations sont susceptibles d'être télévisées ou diffusées sur internet, alors tout le bénéfice du sondage délibératif pourra être réalisé sans avoir à rassembler physiquement les participants en un même lieu. De telles innovations auraient l'avantage de permettre, plus tard, d'étendre les panels d'individus reliés entre eux, pour des enquêtes ultérieures¹⁵.

Le sondage délibératif fait renaître une forme antique de la démocratie. Dans l'Antiquité athénienne, les Assemblées délibératives, choisies par le sort, formaient des Commissions législatives et des jurys de citoyens de 500 membres ou plus, lesquels pouvaient délibérer sur des questions publiques importantes et décider *in fine* en matière de législation. Ce modèle de démocratie est resté oublié par l'histoire pendant 2400 ans, avant d'être ressuscité par la télévision. Peut-être les prochaines innovations technologiques assureront-elles à ce modèle un plus grand pouvoir dans le futur¹⁶.

NOTES

1. Cf. Dominique REYNIÉ, *Le Triomphe de l'opinion publique. L'espace public français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Odile Jacob, 1998.
2. Cf. Loïc BLONDIAUX, *La Fabrique de l'opinion. Une histoire sociale des sondages*, Paris, Seuil, 1998.
3. Compte tenu de la spécificité historique et politique des *town meetings*, il paraît plus adapté de ne pas traduire cette dénomination par ailleurs suffisamment explicite (NDT).

4. *Sampling referendum.*
5. George GALLUP, « Public Opinion in a Democracy », *The Stafford Little Lectures*, Princeton, Princeton University Extension Fund, 1939 (cf. ici même la traduction de cette conférence. NDT).
6. Cf. la présentation remarquable de Anthony DOWNS in *An Economic Theory of Democracy*, New York, Harper and Row, 1957, p. 208-218 et 242-248.
7. Cf. les réflexions intéressantes sur ce point de Benjamin I. PAGE, *Who Deliberates ? Mass Media in Modern Democracy*, Chicago, The University of Chicago Press, 1996.
8. *Self-selected listener opinion polls.*
9. Depuis la première présentation de ce papier, j'ai déposé la marque « Deliberative Polling ». Les droits seront versés pour soutenir la recherche de l'Université du Texas (Austin).
10. La pratique réelle du *town meeting* dans la Nouvelle-Angleterre n'était cependant pas à la hauteur de cet idéal. Cf. Jane MANSBRIDGE, *Beyond Adversary Democracy*, New York, Basic Books, 1980, p. 130-132.
11. Depuis lors, quelques sondages délibératifs ont eu parallèlement recours à des sondages auprès du grand public pendant le week-end durant lequel le groupe délibérait (afin de vérifier si l'opinion publique pouvait avoir changé d'une manière ou d'une autre pour des raisons indépendantes de celles de l'échantillon délibérant), conformément au post-test effectué sur le groupe de contrôle que recommandaient CAMPBELL et STANLEY in *Experimental and Quasi-experimental Designs for Research*, Chicago, Rand McNally, 1963.
12. Cf. par exemple, les commentaires de Robert Worcester sur le sondage délibératif, *NBC Nightly News*, 7 mai 1994.
13. La technique dite du *focus group* est couramment utilisée par les chercheurs et les instituts d'études français sous cette forme, non traduite (NDT).
14. Cf. par exemple, le communiqué de presse publié par l'Environmental Defense Fund, félicitant les responsables des services publics pour avoir suivi les avis formulés par les personnes ayant participé au sondage délibératif (Deliberative Polling Process. Revue de presse, 2 février 1997).
15. À l'occasion du National Issues Convention, nous avons évoqué la possibilité de rester en relation avec l'échantillon délibérant en instituant un lien électronique. Malheureusement nous n'avons pas obtenu le financement de cette partie de l'expérience. Cependant, dix mois plus tard, nous sommes à nouveau entrés en contact avec l'échantillon délibérant pour voir comment ses membres avaient voté lors des élections générales et comment leurs attitudes et leur niveau d'information avaient pu changé au cours de la période écoulée. L'idée d'un échantillon relié électroniquement avait été proposée par Robert DAHL in *Democracy and its Critics*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1989, p. 340.
16. Pour une présentation d'ensemble de ces origines historiques et une présentation plus détaillée de la logique du sondage délibératif, cf. mon ouvrage, *The Voice of the People : Public Opinion and Democracy*, New Haven et Londres, Yale University Press, 1995.